

MAIRIE DE LESSY  
4 bis rue de châtel  
57160 LESSY

Tél. 03 87 60 55 42

PREFECTURE DE LA MOSELLE  
ARRIVÉE  
31 JAN. 2024  
BUREAU DU COURRIER



Delbz - AR

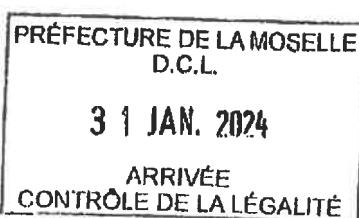
## BORDEREAU D'ENVOI

Adressé à : PREFECTURE 57  
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité  
Contrôle de la légalité

NOMBRE DE PIECES	DESIGNATION	OBSERVATIONS
1 ex.	DCM Convention avec l'Eurométropole de Metz pour l'adhésion au Centre de Supervision Urbain	/
1 ex.	DCM Organisation du temps scolaire à la rentrée 2024	/
1 ex.	DCM Désignation de l'estimateur de dégâts de gibier rouge	/
1 ex.	DCM Fixation du prix de caveaux et cavurnes <i>B6Q.67A</i>	/
1 ex.	DCM Prise de participation au capital SAREMM	/
1 ex.	DCM Projet de rénovation du gymnase Albert Camus	/
1 ex.	DCM Commission Communale d'Aménagement Foncier	/

Le 26 janvier 2024

Signature



Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz Campagne

## COMMUNE DE LESSY

### Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre

Le 25 janvier

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François LOSCH, Maire

Date de convocation : 19 janvier 2024

Date d'affichage 19 janvier 2024

Nombre de conseillers élus : 15

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Quorum : 8

Etaient présents :

M. Jean-François LOSCH, Maire

Mmes Jocelyne BASTIEN, Nathalie DAMIEN ; MM Marc BIAGIOLI, Max JACQUOT Adjoints

Mmes Florence BLETTERER FÉE, Joëlle WIRTZ, MM Arnaud BURGIN, Yves CLARIS,

ont donné procuration :

Philippe DEBREUX à Jean-François LOSCH

Michaël LAFLOTTE à Yves CLARIS

Aurélie WOLLERT à Jocelyne BASTIEN

Anne WEISDORF à Max JACQUOT

Absent : Daniel PHILIPPE

#### **COMMISSION COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER :**

Afin de garantir la préservation à long terme des espaces naturels du coteau, tout en mettant en avant l'identité patrimoniale des communes, les municipalités de LESSY et SCY-CHAZELLES ont sollicité le Département de la Moselle en 2013 pour mettre en place un PAEN sur une partie de leurs territoires respectifs.

La commune de LESSY souhaite aujourd'hui poursuivre son projet de territoire en demandant au Département de la Moselle le lancement d'une procédure d'aménagement foncier.

Vu la réunion de présentation de la procédure d'aménagement foncier par les services du Département de la Moselle en date du 22 décembre 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Demande l'institution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de LESSY.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Tous les membres présents ont signé au registre

Pour copie conforme,  
Lessy, le 26 janvier 2024  
Le Maire :

